

Une Entreprise de Journalisme

Une société se forme pour la publication d'un journal. Elle se compose des citoyens les plus honorables; elle sera anonyme; la rédaction demeurera, autant que possible, collective; toute opinion, toute prépondérance individuelle, est récusée d'avance: que de garanties d'impartialité!....

En bien! cette compagnie anonyme, ce ministère de publicité affranchi de toute influence particulière, est une association de mensonge, où la collectivité de la rédaction ne sert qu'à dissimuler l'artifice, tranchons le mot, la venalité.

D'abord, il faut à cette société un capital; ce capital est fourni par actions. C'est une société de commerce. Dès lors la loi du capital devient la dominante de l'entreprise; le profit est son but, l'abonnement sa préoccupation constante. Voilà le journal, organe de la vérité, fait industrie, boutique. Pour accroître ses bénéfices pour conquérir l'abonné le journal devra ménager, caresser le préjugé; pour assurer son existence, il ménagera davantage encore le pouvoir, soutiendra sa politique en ayant l'air de la censurer; joignant l'hypocrisie à la couardise et à l'ava-

(1) L'auteur pose ce dilemme à la bourgeoisie, révolution sociale violente ou réforme pacifique et graduelle; il oublie que la réforme principale, sans laquelle les autres n'ont aucun effet, serait la transformation de la propriété individuelle et que, celle-là, la bourgeoisie ne l'acceptera pas. N. D. L. R.

ses familles qu'il fait vivre. Fidélité à la vérité? — non, à la boutique, tel sera bon gré, malgré, la première vertu du journaliste.

Entrepreneur d'annonces et de publications, le journaliste pourrait mettre sa responsabilité à couvert, en bornant son ministère à une simple insertion. Mais les abonnés attendent mieux de lui: ce sont des appréciations qu'ils demandent, c'est par là que le journal se rend surtout intéressant. Donc, si le journal s'interdit toute espèce de jugement défavorable sur les choses qu'il annonce, parce que ce serait éloigner de lui la branche la plus lucrative de son commerce, il y aura cependant certains objets, certaines entreprises qui mériteront son suffrage, et que, moyennant salaire, il recommandera au public. Toute la question sera pour lui de bien placer ses recommandations et de s'arranger de manière à n'y pas contredire. Constance dans les amitiés, fidélité et discrétion à la *Clientèle*: telle est la probité du journaliste. C'est celle du commis qui se ferait scrupule de dérober un centime à la caisse, et qui traite de Turc à Maure le chaland,

De ce moment vous pouvez compter que la prévarication et l'infidélité président à la confection de la feuille. N'attendez plus aucune garantie de cette officine. succursale des compagnies et établissements qui la subventionnent, trafiquant de ses réclames, levant tribut, à l'aide de ses compte-rendus ou bulletins, sur le monde entier, bourse, commerce, industrie, agriculture, navigation, chemins de fer, politique, littérature, théâtre, etc. C'est toute une alchimie que d'extraire la vérité de la comparaison de ses articles avec ceux de ses concurrents.

C'est bien pis lorsque, chose qui ne manque jamais d'arriver, cette société soi-disant formée pour le service de la vérité, épouse une opinion politique et devient l'organe d'un parti. Vous pouvez la considérer définitivement comme une fabrique de fausse monnaie et une cathédre d'iniquité. Tout moyen lui est bon contre l'ennemi.....

Plus le journal témoigne de violence et de mauvaise foi, plus il s'imagine avoir fait acte de vertu. Fidélité au parti, comme à la boutique et à la clientèle, n'est-ce pas la loi suprême.

(Du principe fédératif).

PROUDHON.

Au hasard des fréquentations obligatoires, on entend des individus, même sans ambitions ni attaches officielles, déplorer que les artistes, les imaginatifs, portent assez peu d'intérêt à ce qui constitue la vitalité de leur pays : débats et décisions parlementaires, facéties policières, justicières et municipales, grandes et petites manœuvres de l'armée, manifestes-bouffes des prétendants, jabolages d'une presse vendue, jeu complet des canailleries que nécessite toute compétition politique, etc.

Rien n'est exact comme cette constatation; il faudrait même ajouter, au risque d'attrister les esprits débonnaires auxquels je fais allusion, que cette légère curiosité pour les menées gouvernementales dont quelques artistes veulent encore disposer, décroît en raison de la périodicité d'exploits qui se perpétuent dans une succession d'individus avides de pouvoir et de gain.

En revanche, à la suite d'un mode inédit de publicité, certaines actions... d'éclat, les esprits imaginatifs auxquels on a toujours reconnu de vigoureux instincts moraux et sociaux, s'instruisent et se rendent naturellement aux doctrines préconisées dans quelques feuilles et brochures où des courageux et des sages versent éloquentement leurs idées généreuses, proclament la « bonne nouvelle » d'une Société apte à réaliser enfin la devise fameuse que l'on peut lire aujourd'hui sur les murs des maisons d'arrêt et des « temples de l'autorité ».

Dans un temps où les faveurs officielles et financières ne s'obtiennent absolument en haut de l'échelle sociale que par relations personnelles, en bas, par lettres de recommandation, il n'est pas surprenant, alors que les élus ont lieu d'être mécontents, que les artistes opposés par moralité ou tempérament à toute intrigue, se débattent au milieu d'incoercibles flux et reflux de misères avant que de finir par le suicide ou dans les maisons dites de « santé », probablement parce que, selon une amère expression de Jean-Louis Forain, on y meurt « guéri ». Ceci est de l'histoire au jour le jour, chacun peut en constater les faits.

Ces faits se produiront tant que le luxe sera causé par l'inégalité des richesses, et l'œuvre d'art, traitée en marchandise,

Dans la société actuelle, le chaland du beau est seul appelé à des jouissances artistiques. Une audition musicale se paie cher, un poème est imprimé luxueusement et destiné à un re-

temps nécessaire à la préparation des matières utiles de l'exercice de son art, un musicien, son instrument, un peintre, ses couleurs, ses toiles, un poète, son papier, sa typographie, etc. — des corporations s'établissant à cet effet, l'artiste servi par lui-même, sera servi à son gré (2), bientôt la production sera inouïe, et l'artiste insoumis à l'ilotisme de banquiers.

Aurai-je la bonne fortune de prévoir les objections que certains lecteurs ont pu soulever jusqu'à ce point de mon argumentation ? Pour ma part, je n'en compte que trois, auxquelles j'essaierai de répondre.

1^o Le but premier de la satisfaction personnelle, par conséquent de la tendance au mieux, n'étant méritoire que chez l'artiste doué de génie, ne saurait valoir comme critérium d'un exhaussement du niveau de l'Art à venir;

2^o L'artiste ne vise jamais uniquement sa propre satisfaction; actuellement, si le prix qu'on attache à une œuvre d'art peut trahir un calcul, il représente originellement un hommage rendu à un talent, c'est un signe de l'es-

(1) Expression de Darwin.

(2) Il est certain que si les peintres d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois, préparaient eux-mêmes leurs couleurs, ils seraient à bon droit plus rassurés sur la durée matérielle de leurs œuvres. Un peu du travail de l'artisan ne saurait nuire à l'artiste. Chez les Grecs, il n'y avait qu'un mot : τεχνον, pour désigner l'œuvre de l'un et de l'autre. En France, c'est seulement sous Louis XII qu'il est fait mention d'un architecte qui n'était pas maçon. Or, on nous accordera que les Grecs eurent quelque génie, et les architectures romane et gothique quelque valeur d'art.